



Formation continue

Titre

Responsable d'entreprise artisanale du bâtiment (REAB)

RNCP39627 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39627/>

À définir

Du 5 mars 2026 au 25 novembre 2027

58 jours répartis sur 21 mois

406 heures



REAB

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances, méthodes et outils indispensables à la direction d'une entreprise artisanale du bâtiment et au pilotage de projets de développement
- Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie d'entreprise
- Identifier les partenaires, les prestataires, et leurs types de relations avec l'entreprise
- Analyser et piloter l'activité économique et financière de l'entreprise
- Gérer les ressources humaines et diriger les équipes
- Mettre en oeuvre les politiques de santé et sécurité au travail et de RSE
- Mettre en oeuvre des actions commerciales et de communication
- Gérer la relation commerciale avec ses clients
- Organiser, gérer et assurer la réception d'un chantier.

PROFIL / PRE-REQUIS

Être titulaire d'une certification de niveau 4 (BAC) ou titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, BEP) mais justifiant d'au moins 3 années d'expérience professionnelle dans une entreprise du bâtiment. Pour les non titulaires d'une certification de niveau 3, une validation dérogatoire peut être accordée par le comité de suivi sous réserve d'une expérience professionnelle significative (durée d'expérience professionnelle au-delà de trois ans). Dans tous les cas, les candidats doivent obligatoirement être soumis à un positionnement préalable.

CONTENUS

BLOC 1 : ELABORER LA STRATEGIE ET GERER DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE

Module 1. Analyse stratégique dans entreprise artisanale du bâtiment

Module 2. Environnement juridique, fiscal, organisationnel et partenarial d'une entreprise artisanale du bâtiment

Module 3. Gestion de projet en lien avec la stratégie d'une entreprise artisanale du bâtiment

BLOC 2 : ANALYSER ET PILOTER L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT

Module 1. Introduction au mécanisme comptable

Module 2. Analyse de la rentabilité de l'entreprise artisanale et des chantiers

Module 3. Analyse financière et gestion de trésorerie et des investissements

Module 4. Budgétisation et tableau de bord

BLOC 3 : GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET DIRIGER L'EQUIPE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT

Module 1. Gestion des ressources humaines

Module 2. Encadrement d'équipe

Module 3. Santé, Sécurité au Travail (SST) et politique Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) adaptée au secteur du bâtiment

BLOC 4 : PILOTER L'ACTIVITE COMMERCIALE ET LA COMMUNICATION EXTERNE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT

Module 1. Stratégie commerciale et outils de communication

Module 2. Réglementation commerciale, marchés publics et démarche de qualification du bâtiment

Module 3. Prospection commerciale et relation client

BLOC 5 : PILOTER DES CHANTIERS DANS UNE ENTREPRISE ARTISANALE

Module 1. Préparation de chantier

Module 2. Gestion et réception du chantier

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Après un parcours de formation continue
En contrat de professionnalisation
Par expérience (VAE)

TARIFS & FINANCEMENTS

30,00 € / heure / participant
Soit pour un participant : 406 heures x 30 € = 12 180 €
Financement OPCO, FAFCEA, CPF ...
Subrogation acceptée.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATIONS

Évaluations réalisées dans le cadre de la certification (tout au long du parcours et en fin de parcours).

Chaque bloc de compétences est validé par une ou plusieurs productions :

- Etudes de cas
- Dossier professionnel argumenté
- Mise en situation professionnelle simulée
- Soutenance orale devant le jury

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences selon leurs besoins et objectifs. Toutefois, pour obtenir la certification totale, ils devront avoir validé chacun des cinq blocs de compétences composant la certification, ainsi que la soutenance orale.

SUITE DE PARCOURS / DEBOUCHES

Création ou reprise d'entreprise, évolution vers des fonctions de direction, de conduite de travaux ou de gestion d'équipe, ou poursuite d'études vers un titre ou diplôme supérieur en management ou gestion d'entreprise.

Nos CGV



Les indicateurs du GIP-FCIP Organisme de formation Sept. 2024 - Août 2025

Nos résultats



POUR NOUS CONTACTER



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Bilans de compétences
Validation des acquis de l'expérience
Actions de formation par apprentissage

0693 57 78 84

genevieve.grondin@ftlvreunion.fr

www.ftlvreunion.fr

FTLV Réunion

CFA Académique Réunion



Notre référente handicap Geneviève Grondin est à votre écoute.

Ses missions :

Accompagner et coordonner la mise en place de solutions afin de sécuriser l'entrée et le suivi des formations en prenant en compte les besoins de compensation pédagogique ou matérielle des personnes en situation de handicap.